

COVID-19, ENVIRONNEMENT ET SYSTÈMES ALIMENTAIRES :

ENDIGUER, S'ADAPTER ET
RECONSTRUIRE EN MIEUX

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Covid-19 Green Recovery Working Paper Series

Pour citer ce document :

United National Environment Programme (2020). Covid-19, the Environment, and Food Systems: Contain, Cope, and Rebuild Better. Geneva.

<https://www.unep.org/resources/report/covid19-environment-and-food-systems-contain-cope-and-rebuild-better>

La quantité de rapports et de données en lien avec la COVID-19 est considérable et augmente chaque jour. Les auteurs ont tâché de synthétiser, de recenser et d'évaluer les travaux disponibles jusqu'au mois d'août 2020, date à laquelle le présent rapport a été rédigé et révisé. La situation aura toutefois évolué entre le mois d'août et la date de publication de ce dernier. Compte tenu de la quantité de données produites chaque jour, il est vraisemblable que les auteurs n'ont pas inclus toute la littérature sur le sujet. Ils ont tâché d'émettre des recommandations qui demeurent pertinentes, mais ils recommandent aux lecteurs de se tenir informés en consultant les dernières publications du PNUE et de ses partenaires. Pour obtenir les références, veuillez consulter le rapport complet.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

INTRODUCTION

La crise sanitaire et économique mondiale provoquée par la COVID-19 est sans précédent : elle touche les milieux naturels et entrave les progrès réalisés vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ^{1,2}. Partout dans le monde, des millions de personnes sont tombées malades et ont perdu leur travail ainsi que leurs sources de revenus. Ce rapport étudie les effets de la COVID-19 et de la récession qui en résulte sur le système agroalimentaire et les écosystèmes dont il dépend, notamment les effets connexes sur la pollution de l'air, la santé humaine et le changement climatique. Conformément à d'autres publications et notes de synthèse récentes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), il formule des recommandations pour atténuer ces conséquences et reconstruire en mieux.

Le système agroalimentaire établit un lien essentiel entre la biosphère et le mode de fonctionnement de la société et de l'économie. En raison de ces relations, la pandémie est susceptible d'infliger des dommages prolongés aux déterminants fondamentaux du développement durable. Si la situation demeure incertaine à moyen et long terme, les conséquences immédiates sont clairement visibles, les gouvernements du monde entier adoptant des mesures radicales pour faire face à l'aggravation de la pandémie.

EFFETS ET CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE SUR L'ÉCONOMIE, L'ENVIRONNEMENT ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Les effets négatifs de la COVID-19 sur le plan économique sont considérables et les projections pour le reste de l'année 2020 donnent à réfléchir. La baisse de la production économique, marquée par une croissance négative du produit intérieur brut (PIB), est particulièrement préoccupante, car elle est

¹ La quantité de rapports et de données en lien avec la COVID-19 est considérable et augmente chaque jour. Les auteurs ont tâché de synthétiser, de recenser et d'évaluer les travaux disponibles jusqu'au mois d'août 2020, date à laquelle le présent rapport a été rédigé et révisé. La situation aura toutefois évolué entre le mois d'août et la date de publication de ce dernier. Compte tenu de la quantité de données produites chaque jour, il est vraisemblable que les auteurs n'ont pas inclus toute la littérature sur le sujet. Ils ont tâché d'émettre des recommandations qui demeurent pertinentes, mais ils recommandent aux lecteurs de se tenir informés en consultant les dernières publications du PNUE et de ses partenaires.

² For references please read the full report:
<https://www.unep.org/resources/report/covid19-environment-and-food-systems-contain-cope-and-rebuild-better>

synonyme d'une augmentation de la pauvreté, de la faim et du chômage, ainsi que d'une exacerbation des inégalités existantes, en particulier, mais pas uniquement, dans les pays en développement. Les perspectives économiques mondiales de la Banque mondiale signalent que la pandémie a entraîné, pour la première fois depuis 1998, une aggravation de l'extrême pauvreté au niveau mondial, effaçant de fait les progrès réalisés depuis 2017. Il est également estimé que la COVID-19 pourrait plonger 71 à 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté d'ici la fin de l'année 2020. La faim aura également des conséquences désastreuses : on estime que le nombre de personnes souffrant de faim aiguë pourrait doubler d'ici cette date, passant de 135 à 265 millions.

Au moment de la publication du présent rapport, les prix des denrées alimentaires n'ont en moyenne pas augmenté et les prévisions indiquent qu'ils resteront stables. Le principal problème dans la plupart des pays ne réside pas dans une crise de la sécurité alimentaire causée par la hausse des prix, mais plutôt par la baisse des revenus. Toutefois, l'apparente stabilité des prix à l'échelle mondiale ne reflète pas les augmentations observées au niveau local dans un certain nombre de régions ni le risque de perturbations à retardement des chaînes d'approvisionnement alimentaire.



Les crises provoquées par la pandémie dans les pays donateurs – tant la crise sanitaire immédiate que les récessions économiques de plus en plus aiguës – pourraient entraîner une réduction globale de l'aide mondiale, malgré une hausse des fonds mobilisés pour lutter contre la pandémie. En outre, les budgets nationaux se concentrent davantage sur les besoins immédiats dans le domaine de la santé, ce qui pourrait réduire le soutien apporté à la protection de l'environnement et à l'agriculture, comme nous l'observons déjà dans certains pays. Les conséquences économiques, sanitaires et sociales de la COVID-19 sont directement et indirectement corrélées aux écosystèmes, à la biodiversité, à la pollution et au changement climatique. La COVID-19 a également des répercussions sur les capacités actuelles et futures de fonctionnement des systèmes agroalimentaires. Ces corrélations figurent dans le tableau 2.

TABLEAU 2 : CONSÉQUENCES DE LA COVID-19 SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET LA NATURE

	Écosystèmes et biodiversité	Pollution	Changement climatique
Conséquences économiques	Réduction des fonds consacrés à l'application de la législation : signes d'une recrudescence des cas de braconnage, de décharge sauvage, etc. (-)	Réduction des fonds destinés à assurer la conformité en matière d'élimination des déchets (-)	Réduction des fonds destinés à assurer la conformité en matière d'agriculture intelligente face au changement climatique (-)
	Baisse des revenus entraînant un relâchement de la pression sur les pêches de capture de nature commerciale (+)	Baisse du prix des intrants tels que l'engrais, risque d'utilisation excessive (+/-)	Baisse de la demande de biocarburants entraînant une diminution des émissions liées à la déforestation (+)
	Chômage entraînant un accroissement de la pression exercée sur les pêcheries de subsistance et sur les denrées alimentaires sauvages (-)	Baisse de l'absentéisme au travail en raison de la diminution des polluants locaux (+)	Augmentation du défrichement destiné à accroître l'approvisionnement en produits alimentaires découlant du renforcement de l'autosuffisance (-)
	Baisse de la demande de biocarburants entraînant un relâchement de la pression exercée sur les forêts et réduisant la disparition des habitats (+)		Baisse des émissions en raison du ralentissement de l'activité (+)
	Augmentation du défrichement destiné à accroître l'approvisionnement en produits alimentaires pour remplacer la consommation de gibier dans certaines régions, intensification de la chasse de ces animaux dans d'autres régions (+/-)		Conséquences sur les émissions pendant la phase de reprise en fonction de la nature de la relance budgétaire (+/-)
Conséquences sanitaires	Changement de régime alimentaire en raison de la baisse des revenus (?)	Changement de régime alimentaire en raison de la baisse des revenus (?)	Changement de régime alimentaire en raison de la baisse des revenus (?)
	Pénurie de main-d'œuvre entraînant une diminution de la productivité des cultures et du bétail, réduisant l'approvisionnement en produits alimentaires (-)	Augmentation des taux de mortalité due à la COVID-19 dans les régions où les niveaux de pollution sont élevés (-), baisse des niveaux de pollution en raison du ralentissement de l'activité (+)	Changement durable des modes de production et de consommation (?)
	Diminution des ressources humaines pour gérer les terres (-)	Intensification de la pollution de l'air intérieur dans la mesure où les populations, principalement les femmes et les enfants, passent plus de temps à l'intérieur (-)	
	Renforcement du contrôle exercé sur l'exploitation des espèces sauvages dans certaines régions (+), diminution du contrôle et exploitation accrue dans d'autres régions (-)	Restrictions sur les mouvements de personnes rendant l'accès à l'assainissement et à l'eau potable plus difficile (-)	
Conséquences sociales	Accroissement de la pression exercée sur les ressources communes avec le retour des travailleurs en provenance des zones urbaines et de l'étranger (-)	Modification possible de l'utilisation des transports pour des raisons professionnelles et sociales sur le long terme, avec des émissions atmosphériques locales plus faibles (+)	Baisse des émissions de gaz à effet de serre en raison des restrictions en matière de déplacement (+), augmentation des émissions en raison du recul de l'utilisation des transports en commun (-)
	Accroissement de la pression exercée sur les terres avec le retour des travailleurs en provenance des zones urbaines et de l'étranger (-)		Changements potentiels à long terme en matière de déplacement/transports pour tous les usages, avec une diminution des émissions de gaz à effet de serre (+)

Légende : (+) signifie que les données disponibles font apparaître des conséquences positives sur l'économie, la santé ou la société ; (-) signifie que ces conséquences sont négatives ; (?) signifie qu'aucune donnée n'est disponible.

Certaines des conséquences majeures sont présentées ci-après.

- Le ralentissement économique a des retombées négatives sur les écosystèmes, dans la mesure où les budgets alloués à la gestion des zones protégées, qui dépend des recettes générées par le tourisme, sont amputés. L'Union africaine a fait état du report, voire, dans certains cas, de l'annulation pure et simple de nombreuses activités de gestion durable des forêts et a mentionné une recrudescence des cas de braconnage. La déforestation de l'Amazonie a connu une forte hausse ces derniers mois, alors que l'Amérique du Sud est aux prises avec la pandémie.
- La transmission de l'animal à l'homme est à l'origine de 75 % des maladies infectieuses et il est établi que la crise de la biodiversité a contribué à l'émergence de la COVID-19. Le trafic de viande d'animaux sauvages et l'élevage intensif ont tous deux été associés à l'émergence et à la propagation des maladies zoonotiques. Ils constituent des facteurs importants de perte de biodiversité dans le monde. Toutefois, l'interdiction du commerce de viande d'animaux sauvages pourrait plonger des milliers de femmes, principales actrices de ce secteur, dans le chômage et la pauvreté, et mettre à mal une mesure incitative précieuse pour les communautés qui protègent les espèces sauvages.
- Dans plusieurs pays, la production de fruits et de légumes, de viande et de produits laitiers a été handicapée par la pénurie de main-d'œuvre due aux restrictions imposées à la circulation des travailleurs et aux contaminations chez les employés de l'industrie agroalimentaire et chez les ouvriers agricoles.
- La migration de retour, ou exode urbain, pourrait avoir des conséquences néfastes sur les communautés autochtones et exercer une pression sur leurs régions riches en biodiversité. La pandémie pourrait également intensifier les activités non réglementées et non signalées de pêche artisanale.
- Si la pollution de l'air a diminué dans de nombreuses régions au cours de la pandémie, il est prouvé qu'une exposition prolongée à un air de mauvaise qualité renforce la sévérité des symptômes de la COVID-19 et augmente le risque de décès. L'exposition prolongée à un air intérieur de mauvaise qualité, particulièrement fréquente chez les femmes et les jeunes enfants qui passent le plus de temps au sein du foyer, peut réduire la résistance à la COVID-19.
- Les femmes, responsables de la sécurité alimentaire et hydrique du ménage, sont touchées de manière disproportionnée par les conséquences de la pandémie. Dans de nombreuses régions du monde, les femmes et les filles passent plusieurs heures chaque jour à collecter de l'eau ou à attendre les vendeurs d'eau dans des files d'attente surpeuplées, ce qui augmente potentiellement leur risque d'exposition au virus. Inversement, le confinement et le couvre-feu peuvent limiter l'accès à l'eau et à l'assainissement.

- En raison du recul de la demande en biocarburant, découlant d'une réduction de la demande dans le secteur du transport et du déclin des prix du pétrole, la demande en matières premières ainsi que les prix de ces dernières ont également baissé. Toutefois, l'accroissement de l'expansion des terres agricoles et de l'exploitation minière illégale a accéléré le recul des forêts au Brésil et en Colombie.
- En ce qui concerne le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que ces dernières diminueront de 8 % en 2020, en raison du recul des déplacements, du transport et de la demande d'énergie. Si cette retombée positive est appréciable, le Rapport 2019 du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions considère que les émissions doivent continuer à diminuer de 7,6 % tous les ans au cours des dix prochaines années pour pouvoir limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. Les émissions de la Chine, qui représentent un quart des émissions de carbone mondiales, semblent déjà avoir regagné les niveaux observés avant la pandémie.
- Les pathologies liées à l'alimentation augmentent la mortalité et la morbidité des personnes contaminées par la COVID-19. Les maladies non transmissibles, telles que le diabète, les pathologies cardiaques et l'obésité, sont associées à des taux plus élevés d'infection, d'hospitalisation, d'admission en réanimation et de décès.

STRATÉGIES D'ADAPTATION

Les conséquences les plus préjudiciables de la contraction de l'économie et de la hausse de la demande de services de santé peuvent être en partie atténuées par une politique budgétaire expansionniste visant à faire face à la pandémie. La riposte budgétaire mondiale à la COVID-19 est sans précédent : en septembre 2020, les gouvernements avaient déjà débloqué près de 11 700 milliards de dollars US, soit 13,9 % du PIB mondial. Toutefois, une telle politique budgétaire est limitée au sein de certaines économies émergentes et en développement particulièrement touchées, où les faibles assiettes fiscales et l'accès limité à l'emprunt restreignent les possibilités d'aide publique. Une telle situation met en avant la nécessité de permettre un accès à des ressources supplémentaires et de rationaliser les dépenses.

L'essentiel de l'aide budgétaire a consisté en des transferts monétaires et des ressources supplémentaires pour les services de santé. L'outil de suivi des mesures du Fonds monétaire international (FMI) ne présente que très peu de politiques budgétaires visant spécifiquement le secteur agricole et aucune concernant l'environnement. Jusqu'à présent, les mesures écologiques représentent moins de 0,2 % du total des dépenses de relance allouées à la riposte face à la COVID-19 par les 50 premières économies mondiales.

LACUNES

Premièrement, malgré les ressources considérables déployées face à la crise, le soutien apporté à certains domaines demeure insuffisant, en particulier ceux de la dénutrition et de l'insécurité alimentaire.

Deuxièmement, les plans de soutien mis en œuvre se concentrent essentiellement sur l'aide à court terme. Compte tenu des ressources budgétaires limitées dans la plupart des pays en développement, il est difficile de savoir combien de temps leurs économies pourront rester sous perfusion. En outre, très peu de mesures de relance budgétaire ont été prises en faveur de l'économie verte et des solutions fondées sur la nature, malgré les preuves de leurs bienfaits à long terme.

Troisièmement, il est à craindre qu'en concentrant les ressources sur l'atténuation des conséquences immédiates de la COVID-19, on réduise les moyens consacrés au développement durable en général, limitant ainsi les financements de programmes cruciaux en vue de la réalisation des ODD en 2021 et au-delà. L'aide publique au développement pourrait en outre baisser de 25 milliards de dollars US en 2021.

Quatrièmement, les nombreuses mesures destinées à soutenir le secteur agroalimentaire (de l'aide financière d'urgence aux agriculteurs à un soutien plus structurel aux chaînes d'approvisionnement locales) ne sont pas toujours conçues de façon à encourager les acteurs du secteur alimentaire sur la voie d'une relance sur le long terme. Pour aller de l'avant, il est primordial d'assurer une certaine cohérence entre l'aide d'urgence et les objectifs à long terme en matière de durabilité, de résilience et d'équité.



Cinquièmement, jusqu'à présent, les mesures de lutte n'ont pas tenu compte des liens qu'elles entretiennent avec l'environnement, notamment la nécessité d'empêcher davantage de pertes et de dégradations de l'habitat, lesquelles favorisent les transmissions de l'animal à l'homme liées à la propagation des maladies zoonotiques telles que la COVID-19.

ACTION NÉCESSAIRE

Il ne faut plus recourir aux approches traditionnelles du développement international. La voie à suivre est celle d'un développement mondial, fondé sur des analyses holistiques, qui définisse les dynamiques problématiques à l'œuvre entre les différents pays (grands et petits ou riches et pauvres). Le caractère décisif d'un tel changement ne saurait être suffisamment souligné.

BESOINS IMMÉDIATS

Les mesures actuelles devront être maintenues et renforcées dans les domaines où elles sont insuffisantes. La pénurie de revenus demeure un problème de taille, empêchant un accès adapté aux denrées alimentaires.

Dans le secteur agroalimentaire, il est urgentissime d'assurer la disponibilité des facteurs de production (notamment la main-d'œuvre) et de répondre aux difficultés de transport des denrées alimentaires à l'intérieur des pays. Même en Afrique, où l'autonomie alimentaire est relativement élevée, seul un cinquième des denrées agricoles consommées par les familles est cultivé par ces dernières. Des mesures sont nécessaires pour améliorer les réseaux de transport des denrées alimentaires afin de réduire au minimum les pertes et le gaspillage, tout en encourageant la production alimentaire locale.

Compte tenu des restrictions sur les mouvements de personnes, la pénurie de main-d'œuvre pour cultiver les terres paralysera les systèmes alimentaires tant qu'elle ne sera pas résorbée. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures pour permettre la circulation des travailleurs du secteur agroalimentaire. Des mesures doivent également être prises pour éviter la propagation de la COVID-19 chez les ouvriers agricoles et chez les employés de l'industrie agroalimentaire.

Ces enjeux urgents sont par ailleurs importants dans la perspective d'une riposte à long terme. Si les mesures visant à contenir le virus échouent, il sera bien plus difficile de s'adapter et de reconstruire en mieux. Les conséquences seront plus graves et plus coûteuses.



BESOINS À COURT TERME

Au cours des 12 prochains mois, les pays doivent en priorité s'assurer que les mesures d'aide et de relance visent les personnes les plus vulnérables, ce qui implique de satisfaire les besoins de liquidités des petits producteurs alimentaires et des entreprises rurales. La dépollution environnementale, l'investissement dans l'agriculture durable, la sauvegarde des ressources naturelles et l'amélioration de l'efficacité énergétique ont tous généralement des effets de relance positifs à court terme, ainsi que des avantages pour l'environnement à long terme. Il a également été reconnu que l'investissement dans le capital naturel en faveur de la résilience et de la régénération des écosystèmes, notamment la restauration d'habitats riches en carbone et la pratique d'une agriculture respectueuse du climat, présentait des effets multiplicateurs à long terme sur la production, en plus de son incidence très positive sur le climat. Des études ont montré qu'il était techniquement possible et économiquement viable d'améliorer de 60 à 80 % l'utilisation efficace des ressources en eau et en énergie dans des secteurs comme la construction, l'agriculture, l'alimentation, l'industrie et les transports. Avec 900 milliards de dollars US d'investissements, il serait possible de réaliser des économies de 2 900 à 3 700 milliards de dollars US d'ici à 2030, créant ainsi 9 à 25 millions de nouveaux emplois.

BESOINS À MOYEN TERME

Il est nécessaire d'aller au-delà d'une utilisation optimisée des ressources : une attention particulière doit être accordée aux éléments de la relance qui dissocient la croissance économique des émissions de carbone et de la perte de biodiversité. Dans le contexte de la récession due à la COVID-19, les gouvernements peuvent estimer qu'il leur est impossible de sacrifier les priorités économiques urgentes au nom de la durabilité. Toutefois, une conception méthodique de plans de relance à faible empreinte carbone peut leur laisser une marge de manœuvre pour répondre concomitamment aux deux enjeux prioritaires.

Une adaptation rapide au télétravail, des améliorations technologiques et une prise de conscience des avantages pour l'environnement ont été constatées, ce qui pourrait permettre d'institutionnaliser les changements de comportement et d'en tirer parti. Le degré d'intégration de ces changements après la crise dépendra des choix stratégiques effectués pendant la relance, ainsi que de l'étendue et de la sévérité des mesures de confinement. Les mesures à moyen terme peuvent renforcer les efforts déployés par les gouvernements et par les organisations internationales à l'échelle mondiale pour encourager une transition vers une économie à faible intensité de carbone et vers des systèmes alimentaires durables, ainsi que la réalisation d'autres ODD.

Il y a lieu d'être optimiste en ce qui concerne le moyen terme, étant donné le fort soutien au changement observé, notamment dans le secteur privé. À titre d'exemple, 206 grandes entreprises, y compris d'importantes sociétés agroalimentaires, ont appelé le gouvernement du Royaume-Uni à proposer un plan de relance donnant la priorité à l'action climatique.

Toutefois, les pays doivent être attentifs aux effets distributifs des stratégies mises en œuvre pour parvenir à une économie à faible intensité de carbone. Les mesures encourageant le télétravail doivent être complétées par d'autres visant à améliorer l'accès aux infrastructures nécessaires. Les investissements dans le système alimentaire doivent être guidés par les résultats d'analyses du cycle de vie et des incidences économiques.



UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE

Pour répondre à ces enjeux, il est nécessaire d'adopter une approche systémique. Si la production alimentaire a augmenté de manière satisfaisante jusqu'à aujourd'hui, les progrès ont été moins nets s'agissant de la réduction des effets négatifs des systèmes alimentaires sur l'environnement. Il a été amplement prouvé que les modes de production alimentaire actuels affaiblissent les écosystèmes dont ils dépendent. Les externalités négatives annuelles des systèmes alimentaires ont été estimées à 12 000 milliards de dollars US, soit environ 8 % du PIB mondial en 2019. La relance après la crise de la COVID-19 constitue une occasion de reconstruire en mieux, en s'appuyant sur une vision holistique de l'ensemble de l'agroécosystème, englobant les questions d'équité sociale et d'emploi, ainsi que les effets sanitaires et environnementaux.

Il est ainsi proposé de sortir des crises avec un plan international de mise en œuvre du principe « Un monde, une santé », une approche intégrée qui prévient et réduit les menaces aux interfaces homme-animal-plantes-environnement. Cette approche aborde des enjeux clés, notamment : réduire les risques zoonotiques liés au commerce de viande de bétail et d'animaux sauvages, diminuer la consommation de viande lorsque nécessaire, limiter la modification des habitats et le changement d'affectation des terres résultant de la conversion des pratiques agricoles, et améliorer la surveillance de l'environnement. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, prévu en septembre 2021, constituera une autre occasion de reconstruire en mieux. Il visera à relever le niveau d'ambition mondial, à comprendre les problèmes qui doivent être résolus et à fixer un cap pour transformer radicalement nos systèmes alimentaires.

En résumé, le programme mondial de développement durable doit encourager la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires grâce à des stratégies et des mesures qui i) tiennent compte des seuils et des compromis liés à l'environnement, ii) favorisent la sécurité alimentaire et les régimes sains, iii) renforcent et protègent les moyens d'existence ruraux, et iv) luttent contre les inégalités et les injustices qui sont apparues et qui prédomineront au cours de la transition post-COVID-19. Le PNUE jouera un rôle essentiel pour faire en sorte que ces considérations importantes ne soient pas perdues de vue lorsqu'il s'agira de reconstruire en mieux.

Les organismes des Nations Unies doivent travailler de concert à la mise en œuvre effective de ce cadre a) en surveillant les conséquences de la COVID-19 sur l'environnement et sur les systèmes agroalimentaires, b) en évaluant, au regard des indicateurs des ODD, les conséquences globales des mesures politiques sur la société et le capital naturel, c) en contribuant à saisir les occasions de passer à des investissements écologiques et de promouvoir des solutions fondées sur la nature pour reconstruire en mieux, et d) en prenant les rênes d'un mouvement renforçant les volets environnementaux de l'approche « Un monde, une santé ».

Ce rapport souligne l'importance d'une riposte rapide et efficace pour relever les défis environnementaux liés à la COVID-19 et empêcher qu'une pandémie et des crises similaires se reproduisent. Des données provisoires montrent que le coût de la prévention de pandémies futures au cours des dix prochaines années, grâce à la protection des espèces sauvages et des forêts, ne représenterait que 2 % du fardeau financier occasionné par la COVID-19. En somme, il vaut toujours mieux prévenir que guérir.